(N°. 96.) (1827.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du SAMEDI, 1er Décembre 1827.

VALACHIE.

Bucharest, 7 novembre.

On apprend de Constantinople, que les ambassadeurs des trois puissances ont fait transporter leurs archives à bord du vaisseau anglais qui avait apporté la nouvelle de la bataille de Navarin. Le sultan, sans ordonner des mesures de violence contre les chrétiens dans sa capitale, aurait déclaré qu'il ne voulait rien entendre ni de l'intervention, ni de la pacification, malgré la défaite de sa flotte. (*Gazette universelle.*)

ESPAGNE.

Barcelone, le 17 novembre.

Le fort royal de Tarragone a reçu depuis les arrestations des agraviados, le surnom de *chemin du ciel*. Le comte d'Espagne a nommé son propre fils gouverneur de cette vaste prison, en lui enjoignant la plus grande discrétion sur ce qui se passerait dans l'intérieur. Ainsi le *chemin du ciel* est véritablement un antre de l'inquisition, où un grand nombre d'individus sont exécutés sans jugement; le canon et le drapeau noir annoncent seuls de tems en tems ces exécutions.

ALLEMAGNE.

Francfort, 24 nonombre.

On mande de Mayence que le commerce des grains y est fort actif. Tout ce qui est apporté au marché se vend à des prix toujours croissans. Pour donner une idée de l'étendue des affaires qui se font dans les blés, on cite le fait que récemment un courtier y a gagné 1800 fl. de courtage dans un seul jour.

On sait que le roi de Saxe n'a point eu d'enfans de son épouse la feue reine. On dit à Dresde, que S. M. a adopté la fille aînée de son frère le prince Antoine, princesse Amélie, née le 20 août 1794.

FRANCE.

Paris, 25 novembre.

ÉLECTIONS.

Les électeurs du grand collége de la Seine se sont noblement associés aux sentimens manifestés par les électeurs des colléges d'arrondissement. Les candidats constitutionnels ont triomphé à une immense majorité. Les électeurs ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour délivrer la France du ministère qui pèse sur elle; c'est maintenant aux députés à faire le reste.

On remarquera que parmi les candidats ministériels, celui qui a obtenu le plus de voix est M. Breton. Indépendamment de l'estime personnelle dont jouit ce respectable citoyen, on n'oubliera pas que lorsqu'il siégeait à la chambre, il s'est prononcé contre le droit d'aînesse, et qu'à l'occasion d'une pétition, il a parlé avec beaucoup de force et de sagesse contre les envahissemens du pouvoir ecclésiastique et pour le maintien de notre législation sur l'état civil. Ces souvenirs honorables ont balancé dans l'esprit de quelques électeurs la défaveur attachée à la candidature ministérielle.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE PARIS.

Nombre des votans dans les cinq sections réunies . .	1940
Majorité absolue	971
Candidats constitutionnels.	
MM. Vassal.	1577
Alexandre de Laborde.	1519
Jacques Lefebvre	1508
Odier, régent de la banque.	1485
Candidats ministériels.	
MM. Breton, notaire.	437
Jauge.	299
Bonnet.	173
Châteaugiron.	164
Candidats de la contre-opposition.	
MM. Delalot.	225
Ferdinand de Berthier.	231

Les candidats constitutionnels l'ont donc emporté sur leurs concurrens, en établissant la moyenne proportionnelle, à une majorité d'environ 6 contre 1.

— La démission donnée par M. de Villèle et annoncée par les journaux indépendans, est démentie par la *Gazette*. Cette feuille salariée refuse à son patron le mérite de la seule action dont on pourrait lui reconnaître l'honneur. Ses adversaires le traitent plus favorablement, en le supposant capable de convenir de ses torts, et de se faire justice lui-même.

M. de Villèle est perdu pour la royauté et usé pour la France. Il faut qu'il se retire devant la majorité qui va se réunir dans le palais législatif. C'est le seul moyen qu'il ait d'éviter une mise en accusation qui le conduirait à la barre des pairs, pendant que ses complices ou agens répondront devant la cour royale.

Il n'existe plus de doute sur les causes des derniers troubles; la lumière jaillit de toutes parts, et l'évocation que la cour royale vient de prononcer sur cette affaire, achèvera d'en dévoiler les plus secrets ressorts. On est sûr d'y trouver les jésuites comme créateurs, et les Franchet et Delavau à la tête de l'exécution.

Nouvelles de la Péninsule venues des bords de l'Adour.

Les ramifications de l'insurrection de Catalogne sont immenses; on découvre des conspirations partout; les arrestations se multiplient à l'infini.

Le fils du marquis de la Torre a été arrêté, comme ayant été le trésorier secret de la junte directrice de l'insurrection de Catalogne.

On a également arrêté plusieurs dignitaires ecclésiastiques qui ont été dénoncés par ce jeune homme et par Ballester, et l'on assure que le célèbre M. Don Vicior Saez, évêque de Tortosa, est aussi arrêté.

Nonobstant cela, l'Ampurdan est de nouveau en pleine insurrection.

On a arrêté dans le couvent de Mataro plusieurs capucins compromis dans les derniers soulèvemens, ainsi que l'abbesse du couvent de Saint-Pierre de Barcelone; dans les cérémonies religieuses, la tête de cette abbesse est couverte d'une mître épiscopale.

S. M. a accordé à Eguia, capitaine général de la Galice, sa demande de pouvoir ramasser tous les oisifs, les fainéans, les vagabonds, les *constitutionnels* enfin, pour compléter ainsi les contingens à fournir à Ceuta et à Porto-Rico, afin de purifier le pays de ces *insectes* qui ne font que troubler les esprits des habitans tranquilles avec des *inventions*, filles de leurs idées politiques.

PAYS-BAS.

Gand, 26 novembre.

Le 17 de ce mois, le roi de Bavière a fait l'ouverture solennelle de la session des chambres. La reine assistait à cette cérémonie.